

Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable
Siège social : 4 Cité Paradis 75010 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
du 17 octobre 2023**

Ordre du jour

- Avis sur les plans de prévention et de gestion des déchets de la filière TLC pour les territoires d'Outre-Mer

I. Registre de présence

Le 17 octobre, à 14h.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis en visio-conférence sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 10 octobre 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Franck BOEHLI, titulaire, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)
- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France
- M. Jean-Mayeul BOURGEOIS, suppléant, représentant de Federec

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Bertrand BOHAIN, suppléant, représentant du Conseil National du Recyclage

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre

Sont représentés :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Sophie FRACHON, titulaire, représentante de la l'Union des Industries Textiles (UIT) a donné pouvoir à Frank BOEHLI, titulaire, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)
- M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH) a donné pouvoir à M. Frank BOEHLI, titulaire, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la fédération le Relais a donné pouvoir à M. Jean-Mayeul BOURGEOIS, suppléant, représentant de Federec
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la cordonnerie a donné pouvoir à Mme Louana Lamer, titulaire, représentante d'ESS France

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) a donné pouvoir à Bertrand BOHAIN, suppléant, représentant du Conseil National du Recyclage (CNR)
- M. André LEGER, titulaire, représentant d'AMORCE a donné pouvoir à M. Bertrand BOHAIN, suppléant, représentant du Conseil National du Recyclage (CNR)

Sont absents :

Au titre du collège des collectivités :

- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Charlotte SOULARY, titulaire, représentante de Zero Waste France

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Maud HARDY, Directrice générale, Refashion
- Margarita VERBOUD, Responsable des affaires juridiques et institutionnelles, Refashion
- Stéphanie RICHARD, Responsable collecte et tri, Refashion
- Virginie MARSEILLE, Directrice des opérations, Refashion
- Emmanuelle LEDOUX, Directrice générale, INEC
- Silène LEVOIR-LEVILLAIN, Responsable projets d'accompagnement, INEC
- Clara LOMBARD, Chargée de mission (stage), INEC

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Emmanuelle LEDOUX anime la réunion en sa qualité de représentante du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis sur les Plans de prévention et de gestion des déchets de la filière TLC pour les territoires d'Outre-Mer

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner leur avis sur les Plans de prévention et gestion des déchets de la filière TLC pour les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, prévu au VII de l'article L. 541-10 sur la base des éléments présentés en séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- ESS France : **Favorable**
- Federec : **Favorable**
- Fédération le Relais : **Favorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec quatorze (14) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le CPP valide les Plans de prévention et de gestion des déchets de la filière TLC pour les territoires d'Outre-Mer.

Les scrutateurs

Pierre Condamine
Titulaire
Les Amis de la Terre

Jean-Mayeul Bourgeois
Suppléant
Federec